

ANNEXE 7

Mortalité en lien avec une consommation de substance psychoactive chez les 10-18 ans dénombrée à partir des certificats de décès entre 2000 et 2010

(Source : G. Rey et M. Eb, CépiDc)¹⁴⁵

Le nombre de décès liés à une prise de substance psychoactive chez les 10-18 ans calculé à partir des données de mortalité par cause du CépiDc (Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès) est relativement faible.

Entre 2000 et 2010, 72 décès ont comme cause initiale¹⁴⁶ une intoxication aiguë, une dépendance ou un trouble du comportement lié à la prise d'une substance psychoactive (tableau I). La quasi-totalité de ces décès, à savoir 70 sur 72, survient entre 15 et 18 ans. Les décès liés à l'alcool (n=22) représentent 30 % du total des décès, suivis par les décès liés aux narcotiques et psychodysléptiques (21 décès) et aux autres substances psychoactives (19 décès). En cas de décès non lié à l'alcool, la cause initiale ne permet que rarement de distinguer la substance psychoactive impliquée. En particulier, 19 décès sont attribués à une dépendance et des troubles du comportement liés à des substances psychoactives non détaillées par la CIM (Classification internationale des maladies).

En revanche, en considérant la mortalité par causes multiples, c'est-à-dire en dénombrant tous les décès dont le certificat mentionne une substance psychoactive comme ayant contribué au décès, le nombre de décès est doublé. Ces décès sont toujours en quasi-totalité observés dans la catégorie des 15-18 ans. Sur un total de 140 décès, l'alcool apparaît encore comme la principale substance, étant impliqué dans 65 décès. Retrouvés dans seulement respectivement 0 et 1 décès en cause initiale, le tabac est lié à 6 décès et le cannabis à 13 décès en cause multiple, ce qui dénote un choix de la part des médecins certificateurs de déclarer ces substances comme ayant contribué au décès plutôt que comme la cause directe de décès lorsqu'elles sont impliquées.

145. L'Inserm et le groupe d'experts remercient Grégoire REY et Mireille EB (CépiDc – Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès) pour ces données sur la mortalité en lien avec une consommation de substance psychoactive chez les 10-18 ans en France, et pour la rédaction de ce texte.

146. La cause initiale de décès est définie par l'OMS comme « la maladie ou le traumatisme qui a déclenché l'évolution morbide conduisant directement au décès ou les circonstances de l'accident ou de la violence qui ont entraîné le traumatisme mortel ».

La catégorie des autres substances psychoactives intervient dans 44 décès.

On peut noter par ailleurs une légère baisse du nombre total des décès liés à une prise de substance psychoactive entre la période 2000-2005 (42 en cause initiale et 83 en causes multiples) et la période 2006-2010 (30 en cause initiale et 54 en causes multiples).

La faiblesse des effectifs peut s'expliquer par la rareté de l'évènement, mais également possiblement par l'absence de connaissance des médecins certificateurs sur les circonstances exactes de certains décès, ou l'absence de retour d'information au CépiDc sur les investigations médico-légales plus poussées (autopsies).

Une analyse plus détaillée des termes mentionnés sur les certificats permettrait de préciser la nature des substances impliquées dans ces décès.

Tableau I : Mortalité en lien avec une consommation de substance psychoactive chez les 10-18 ans (France métropolitaine, Années 2000 à 2010)

Cause (Code CIM-10)	Cause initiale ^a			Causes multiples ^b		
	10-14 ans	15-18 ans	Total	10-14 ans	15-18 ans	Total
Intoxication aiguë						
Sédatifs, hypnotiques, psychotropes (X41, F13.0, F15.0)	0	3	3	0	4	4
Narcotiques et psychodysléptiques (X42, F11.0, F12.0, F14.0, F16.0, F19.0)	2	19	21	2	31	33
Alcool (X45, F10.0)	0	14	14	1	28	29
Dépendance et troubles du comportement						
Alcool (F10.1-9)	0	8	8	0	36	36
Opiacés (F11.1-9)	0	2	2	0	5	5
Cannabis (F12.1-9)	0	1	1	0	13	13
Sédatifs et hypnotiques (F13.1-9)	0	0	0	0	0	0
Cocaïne (F14.1-9)	0	0	0	0	1	1
Stimulants (F15.1-9)	0	1	1	0	2	2
Hallucinogènes (F16.1-9)	0	0	0	0	0	0
Tabac (F17.1-9)	0	0	0	0	6	6
Solvants volatils (F18.1-9)	0	3	3	0	3	3
Autres substances psychoactives (F19.1-9)	0	19	19	0	44	44
Total	2	70	72	3	137	140

^a La cause initiale de décès est définie par l'OMS comme « la maladie ou le traumatisme qui a déclenché l'évolution morbide conduisant directement au décès ou les circonstances de l'accident ou de la violence qui ont entraîné le traumatisme mortel ».

^b En causes multiples, le nombre de décès par cause correspond au nombre de certificats pour lesquels l'une des causes a été mentionnée. Pour ces colonnes, le total est inférieur à la somme des lignes, car plusieurs causes peuvent être mentionnées sur un même certificat.